

## Inscription au système de téléalerte et d'informations

L'information des citoyens sur les risques naturels et technologiques majeurs est un droit inscrit depuis 1987.

Dans le cadre de la sauvegarde des populations, la municipalité de Luc-sur-Orbieu a la responsabilité de se doter d'un outil qui aura pour but de prévenir, alerter ou informer en un minimum de temps tout ou partie des habitants de la commune.

Ce service d'alerte pourra être utilisé pour :

**Alerter** les habitants en cas de menace imminente d'un risque majeur et transmettre les consignes à respecter (inondation, canicule, feux de forêt, mouvement de terrain, séisme, risques industriels, risque sanitaire, transport de matière dangereuse, risques météorologiques)

**Informers** également la population en cas de divers travaux et interventions pouvant troubler l'environnement de la commune.

### Comment ça marche !

L'alerte ou l'information est rédigée et envoyée par le Maire ou la personne désignée.

Le message d'alerte ou d'information est reçu par les habitants sur leurs téléphones portables sous la forme d'un sms rédigé en gros caractère. La sonnerie de votre téléphone portable vous avertit de sa réception.

Ce service est **GRATUIT**.

C'est pour cela que pour garantir l'efficacité d'un tel système, il est indispensable que la commune dispose d'une liste de diffusion la plus exhaustive possible notamment avec les numéros de téléphone portable.

Les informations recueillies à partir de ce formulaire, sur la base de votre consentement, font l'objet d'un traitement destiné à la mairie pour la gestion des inscriptions au système de téléalerte. Les destinataires des données sont les personnels habilités de la mairie, les services de secours et le cas échéant, les personnels habilités du prestataire en charge du dispositif. Les données sont conservées pour la durée d'inscription au service. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement de vos données et vous disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment. Pour exercer ces droits ou vous désinscrire du système de téléalerte, merci de vous adresser à la mairie par courriel à : [secretariat@lucsurorbieu.fr](mailto:secretariat@lucsurorbieu.fr)

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sur son site internet.

La mise en place de ce service vital a aussi une démarche écoresponsable. En effet l'élimination du papier, de l'encre et de la réduction du temps des ressources humaines sur un procédé de distribution porte à porte, amènera de l'économie à notre commune.

Inscrivez-vous en remplissant le coupon ci-dessous et déposez-le :

- À la Mairie
- Ou par mail à : [secretariat@lucsurorbieu.fr](mailto:secretariat@lucsurorbieu.fr)

Vos informations resteront confidentielles et ne seront en aucun cas divulguées ni utilisées à d'autres fins, pour le respect de votre vie privée.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse postale : .....

.....

Numéro de téléphone portable : .....